

Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée cantonale du samedi 05 mars 2022

à la Longeraie, Morges

1) Accueil et ouverture de l'assemblée

Le Président, M. Michel Cretin, souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de sa présence.

M. Cretin relève et salue la présence des invités et personnalités présents :

- Monsieur Marc-Henri Jan doyen du CEPM

Diverses personnalités et membres retenus par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser :

- Monsieur Philippe Leuba, conseiller d'état
- Monsieur Jean-Jacques Aubert, Municipale à Morges
- La municipalité de Romanel-sur-Morges
- Monsieur Jean Lebedef, directeur du centre de formation Professionnel de Lullier
- Monsieur David Aubert, directeur du Centre d'Enseignement Professionnel de Marcellin
- Madame Véronique Hermanjat, présidente de l'Association MFL
- Monsieur Francis Kilchermann, Vice-président Section Chablais-Riviera
- Madame Catherine Aellen, secrétaire section du Léman
- Monsieur Gérald Dufour, section du Léman
- Monsieur Bernard Nanchen, section Chablais-Riviera
- Monsieur René Walter, section Chablais-Riviera
- Madame Jeanine Sullin, section Chablais-Riviera
- Monsieur Jean-Claude Bissat, Section de Nyon La Côte
- Monsieur Pierre Hamerli, section de Lausanne
- Monsieur Daniel Bottron, section de Lausanne
- Monsieur Roland Gonin section de Lausanne

Durant ces 2 années, nous avons un perdu quelques membres et amis, toutes nos pensées vont à leurs familles et leurs proches

- Monsieur Willy stadtmann entrée en 2007 à la section de Nyon La Côte,
- Monsieur Claude Agier entré en 1980 à la section du Léman
- Monsieur Masson Jacques entré en 1987 à la section Chablais-Riviera
- Monsieur Francis Duruz entré en 2002 à la section Chablais-Riviera
- Madame Joelle Gilléron entrée en 1960 à la section Chablais-Riviera

Le président prie de bien vouloir l'excuser s'il a omis de citer une ou plusieurs personnes, et demande à l'assemblée de bien vouloir se lever afin d'observer une minute de silence.

L'ordre du jour proposer est le suivant :

- 1- Accueil et ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
- 3- Rapport du président central
- 4- Rapport des délégués à la formation professionnelle
- 5- Adoption des rapports en bloc
- 6- Adoption des rapports en bloc

Société Vaudoise d'Horticulture

- 7- Nominations statutaires
 - 8- Lieu et date de la prochaine assemblée Générale 2023
 - 9- Nomination de la section chargée de la vérifier les comptes
 - 10- Propositions individuelles et communications diverses
- Voulez-vous apportez des modifications ?

La parole est donnée à Yves Meylan président de la section du Léman, qui nous présente sa section.

Je me présente : Yves Meylan nouveau président de la section du Léman depuis l'été dernier suite à la démission de Fabien Bonjour, que je tiens à remercier devant vous pour son travail et son dévouement pendant plus de 7 ans à la tête de notre section.

Fortement actuellement de 47 membres, la section du Léman a vu ces dernières années une diminution de ses membres et, il faut le reconnaître, les nouvelles arrivées sont peu nombreuses mais je crois que nous ne sommes pas les seuls à faire ce constat.

Notre section aurait dû fêter ses 100 ans en 2020 ainsi d'ailleurs que les 50 ans de la fête de la Tulipe puisque celle-ci a été créée par nos prédécesseurs de la société justement pour les 50 ans de la section du Léman.

Mais voilà les fêtes prévues ont malheureusement été annulées en raison de toutes les mesures sanitaires prises pour protéger la population et plus spécifiquement ce fameux confinement du printemps 2020.

Toutes les autres activités de l'année ont également été supprimées et en particulier les floralies qui auraient dû se dérouler à l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne en début d'automne, avec aussi prévue exceptionnellement à ce moment de l'année, l'AG cantonale également annulée, ainsi d'ailleurs qu'en 2021.

C'est pourquoi notre section à la joie aujourd'hui de vous accueillir toutes et tous en ce début d'année sans masque ni pass sanitaire, ce qui est, je pense, un réel soulagement pour beaucoup, même si la prudence reste de mise, et évidemment libre à vous de garder le masque si vous en sentez la nécessité.

L'année 2021 a également été largement perturbée par cette pandémie et seule la soirée familiale du mois de novembre a pu se faire avec le pass sanitaire, les autres activités ayant été annulées. La fête de la tulipe a pu se dérouler à peu près normalement, mais avec le masque, et aussi grâce au dynamisme de la nouvelle présidente, Mme Véronique Hermanjat invitée mais excusée aujourd'hui, de l'association Morges Fleurs du Léman qui chapeaute donc la fête de la Tulipe mais également la Fête du Dahlia plus tard dans l'année.

L'association est représentée ici par son vice-président M. Stanley Mathey responsable des espaces verts de la ville de Morges.

Cette année 2022 permettra, nous l'espérons, la reprise complète de nos activités avec déjà une AG qui a pu se dérouler au début février avec encore le pass sanitaire. Nous allons comme chaque année depuis plus de 50 ans maintenant consacrer du temps pour la FTU sous forme de bénévolat même, si, la situation évoluant et nos forces vives diminuant, nous n'avons plus l'organisation complète de la tombola comme par le passé. Nos 2 membres encore producteurs à ce jour, Fabien Bonjour et Blaise Jolidon, fourniront les plantes pour les lots de la loterie. Nous vous invitons donc chaleureusement à venir déambuler dans ce magnifique parc de l'indépendance pour y admirer les tulipes mais aussi vivre de bons moments au travers de toutes les activités proposées. Je ne vais pas en faire

Société Vaudoise d'Horticulture

l'inventaire et vous invite à consulter simplement le site de la FTU qui vous fournira le programme complet.

Je relèverais quand même que notre section organise des ateliers floraux 2 ou peut-être 3 mercredis au Centre des Charpentiers ici en ville de Morges et un autre dans le Parc même, le dimanche 24 avril.

Pour le 50^{ème} anniversaire et notre 100^{ème} des membres de la section avaient élaboré une série de panneaux racontant l'histoire de la FTU avec en parallèle celle de la SVH, ces panneaux qui avaient été présentés à l'Espace 81 en 2020 le seront à nouveau dans ce centre des charpentiers à partir du 9 avril et durant la durée de la fête.

Sur la deuxième quinzaine de mai nous irons normalement planter 2 massifs dans la commune de Romanel-sur-Morges et de St. Prex ce qui nous permet de partager un bon moment et d'entretenir ainsi de bonnes relations.

Une soirée conviviale est prévue au mois d'août puis une course va s'organiser pour le mois de septembre dont la destination n'est pas encore complètement définie.

Notre traditionnelle soirée familiale à mi-novembre et, pour finir l'année, nous organisons en principe un loto ici à Morges le 20 novembre.

Voilà, j'ai pu ainsi vous brosser un petit tableau nos activités principales. Merci de votre attention.

2) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le PV est adopté à l'unanimité.

3) Rapport du président central

Chers invités, chers membres familles et amis.

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons après 2 années, que les circonstances nous ont contraint à reporter et annuler la cantonale, jusqu'à ce jour.

Je tiens tout d'abord remercier vivement les présidents et présidente de sections ainsi que leurs comités respectifs, pour le travail qu'ils ont accomplis durant cette période compliquée, devant faire face à des report et annulations d'activités, des décisions difficiles à prendre car les activités des sections sont le moteur de notre société.

Ils ont dû vivre comme tout un chacun dans l'incertitude. Mais organiser des activités si vous ne savez pas si elles pourront avoir lieu n'est pas des plus aisés.

Ce n'est pas dans les habitudes de la cantonale, mais je vous propose de les remercier par une salve d'applaudissements.

Durant l'année écoulée les sections ne sont pas restées endormies j'en veux pour preuve les activités que l'on retrouve dans les statistiques des sections, statistique que je vais vous lire maintenant en partant de la section la plus à l'est jusqu'à la section la plus à l'ouest, à l'ouest sans mauvais jeu de mots.

- Section Chablais-Riviera :
 - 43 Membres dont 20 Actifs individuels, 5 actifs en couple, 13 Honoraires, 5 d'honneur cantonaux
 - 2 séances de comité et 1 cours

Société Vaudoise d'Horticulture

- Section Lausanne :
 - 47 Membres dont 30 actifs individuels, 4 actifs en couple, 13 Honoraires
 - 1 assemblée de section, 4 séances de comité, 1 journée/soirée familiale
- Section Léman :
 - 76 Membres dont 24 actifs individuels, 5 actifs en couple, 42 Honoraires, 2 d'Honneur de section et 3 d'Honneur Cantonaux
 - 1 séance de comité, 1 journée/soirée familiale
- Section Nyon La Côte
 - 84 Membres dont 45 Actifs individuels, 5 actifs en couple, 34 Honoraires
- 1 assemblée de section, 8 séances de comité, 1 cours, 1 marché, 2 courses ou sorties, 1 journée/soirée familiale, 8 activités divers

Le comité central s'est réuni en juillet et en novembre chez Schilliger ainsi qu'en janvier au CEPM.

Durant l'année écoulée j'ai dû répondre à plusieurs questions de la part de nos membres portant sur l'utilité du comité central, sur la fusion de sections et même de ne faire plus qu'une société sans sections distinctives.

Tous ces questionnements sont légitimes, ils ne sont pas nouveaux, simplement plus fréquent que par le passé. Ils sont probablement dû à la diminution des effectifs des sections et la manque de bénévoles reportant ainsi le travail sur un petit nombre de personnes.

Ce mal n'est pas une spécificité de la SVH mais sociétal.

Il est curieux de voir que la SVH, qui compte nombre de professionnels et d'amateurs du végétal au sens large du terme, peine à recruter et se renouveler quand on voit fleurir sur les réseaux sociaux et internet une multitude de conseils et tutoriels sur le végétal fait le plus souvent par des personnes qui ne sont pas de formation Horticole et qui sont suivis par des milliers de personnes. Ou encore des collectifs qui sur l'impulsion d'une personne crée des jardins pour initier ceux qui le veulent aux plaisirs du jardinage.

Je vous pose la question, quelles sont les valeurs et les buts de notre bonne vieille SVH.

Une question qui a déjà été posée, même que des questionnaires ont tournés dans certaines sections. Il en ressort que nos membres se satisfont des activités proposées.

Devons-nous être vulgarisateur du monde végétal ? Je le pense très sincèrement !

Devons-nous supprimer le comité central ? Je ne le pense pas ! il peut être le moteur dans une SVH qui veut se mettre à jour.

Devons-nous fusionner des sections, ou n'en faire qu'une ? Je pense que pour l'heure c'est prématurer !

Les expériences passées nous montrent que ce n'est pas une bonne solution du moins sans un minimum de préparations.

Chaque section à son propre mode de fonctionnement et les membres y adhèrent parce qu'il se reconnaissent au travers des activités et la vie de leur section.

Si vous voulez fusionner il vous faut au préalable créer des activités communes créant ainsi un rapprochement naturel, sans négliger les activités qui font la particularité des sections. Il faut essayer de créer du sens et des liens avant de faire une fusion, si on veut que la mayonnaise prenne.

Société Vaudoise d'Horticulture

Sur ces mots je vous laisse à vos réflexions en espérant que nous pourrions faire évoluer la SVH vers un avenir des plus radieux.

Merci de votre attention.

4) Rapport des délégués à la formation professionnelle

Je passe la parole à Marc-Henri Jan doyen du CEPM. Allocution de Monsieur Marc-Henri Jan

Le centre de Marcelin compte 20 Pépiniéristes, 50 Floriculteurs, 50 Fleuristes, 30 AFP, 250 Paysagistes, et 250 agents d'exploitation pour les cours horticoles.

Les métiers verts peu impactés par le COVID, les entreprises, peinent à recruter des professionnels. À noter que le CEPM c'est aussi une école supérieure technique avec pas moins de 120 personnes avec chacun leurs spécialités dont conduite et aménagement paysage. Avec comme particularité une grande interactivité entre les métiers.

En 2020 il n'y a pas eu d'examens finaux, en 2021 les résultats étaient excellents avec 1 échec en Floriculture et 20 % pour les Paysagistes, l'explication de tel résultat est un meilleur lien entre les partenaires et une meilleure prise en charge.

Le site de Marcelin fête ses 150 ans du 5 au 9 septembre 2022 avec la présence de 30 gymnases, 20 écoles professionnelles, 100 agriculteurs.

Allocution de Monsieur Pierre-Alain Zanger

Ce samedi c'est la journée officielle ouverte au public à Lullier. Lullier c'est 400 élèves avec l'école d'Horticulture, qui passent lors de leur formation 2 CFC et 3 diplômes d'équivalence, c'est une école de fleuristes, une formation en duale et aussi les AFP, il y a une classe d'accueil découverte professionnelle.

Pour la formation supérieure il y a depuis 2010 les Brevets et maîtrises qui sont regroupés à Grange Neuve Sur Fribourg, il y a les écoles supérieures d'Oeschberg et de Zurich.

En 2024 il y aura un changement de l'ordonnance sur la formation initiale, les principaux changements se portent sur la production qui n'aura plus que 1 CFC de producteur avec option, la connaissance des plantes ne devrait plus être éliminatoire aux examens, mais avoir un gros coefficient.

5) Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Compte tenu que nous n'avons pas eu d'assemblée cantonale en 2022, nous vous présentons les comptes de 2020 ainsi que de 2021.

Pour l'année 2020

Au 31 décembre 2020, la fortune de la société était de 7'509.69 CHF composé comme suit :

220.20 CHF en caisse

782.84 CHF sur le compte ccp Courant

6'456.65 CHF sur le compte CCP Déposito

Société Vaudoise d'Horticulture

50 CHF de cotisation 2019 à encaisser.

Les dépenses pour un montant de 126 CHF sont toutes imputées au frais de gestion des comptes CCP.

Du fait du manque d'activité en 2020, le comité central à décider de ne pas percevoir de cotisation pour l'année en cours.

Pour l'année 2021

Au 31 décembre 2020, la fortune de la société était de 7'509.69 CHF composé comme suis :

220.20 CHF en caisse

7'363.49 CHF sur le compte CCP courant

Le compte CCP Déposito ayant été clôturé par La Poste l'avoir à été transféré sur le compte courant

Les dépenses d'un montant de 126 CHF sont toutes imputées aux frais de gestion du compte CCP courant.

Les recettes à hauteur de 200 CHF sont le résultat des cotisations des sections.

Nous relevons une augmentation de fortune de 74 CHF pour l'année 2021.

Yves Meylan fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Rapport de la commission de vérificateur des comptes du comité central de la Société Vaudoise d'Horticulture pour les exercices 2020 et 2021

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, en date du mardi 8 Février 2022, à Marcellin, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du comité central de la Société Vaudoise d'Horticulture du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

Pour l'exercice 2020, le total au bilan se monte à CHF 7'4569.69 et le bénéfice du compte de charges et produits est de CHF 126.00.

A la fin de 2021, le total du bilan est de CHF 7'583.69. Le bénéfice du compte de charges et produits est de CHF 74.00.

Après examen des différentes pièces comptables, nous attestons que les sommes figurant aux bilans et aux comptes des charges et produits de ces 2 années concordent avec la comptabilité.

Nous proposons, afin de diminuer les frais, de ne plus demander l'extrait papier du compte CCP.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée :

1. D'approuver les comptes pour les exercices 2020 et 2021 tels que présentés
2. De donner décharge au comité pour sa gestion pour 2020 et 2021
3. De donner décharge de leur mandat aux vérificateurs des comptes pour les exercices 2020 et 2021
4. De Supprimer la demande mensuelle d'extrait de compte sur papier
Au nom de la commission de vérification des comptes

Société Vaudoise d'Horticulture

Madame Christine Chollet et Monsieur Philippe Regamey
Fait à Morges le 14 février 2022

6) Adoption des rapports en bloc

Adopté à l'unanimité, avec 1 abstention

7) Nominations statutaires

En premier lieu, je voudrais remercier pour leurs fidélités et leurs endurance au sein de notre société les nouveaux membre Honoraire, à l'appel de votre nom, je vous prierais de bien vouloir vous approcher afin que nous puissions vous remettre votre diplôme.

Pour la section du Léman, Madame Decollogny

Pour la section de Lausanne et environs Madame Francine Gonthier-Produit

Pour la section du Léman, Monsieur Bernard Coulon

Pour la section du Léman, Monsieur Yvan Guillemin

Pour la section de Lausanne et Environs, Monsieur Pierre Hammerli

Pour la section de Lausanne et Environs, Monsieur Pierre-Alain Zangger

Pour la section de Lausanne et Environs, Monsieur Christian Feusi

Pour la section de Lausanne et Environs, Monsieur Pascal Jatton

Pour la section Chablais Riviera, Monsieur Müller Gilbert

Pour la section de Lausanne et Environs, Monsieur Michel Tauxe Non présent

Comme vous le savez, depuis quelques années, nous avons adopté un tournoi des sections pour la présidence du comité centrale, je vous pose la question, est-ce qu'une personne parmi vous souhaite reprendre la présidence ?

Dans ce cas, d'après le tournoi, la Section du Léman prend la présidence pour 2022, LA section de Lausanne et environ la vice-présidence, Et Chablais Riviera la seconde vice-présidence.

Le secrétariat reste à la section du Léman et la caisse est tenue par le caissier de la section de Nyon La Côte.

8) Lieu et date de la prochaine assemblée Générale 2023

La prochaine assemblée cantonale sera organisée par la section de Lausanne et environ, le samedi 04 mars, le lieu et l'heure vous seront communiqué par courrier.

9) Nomination de la section chargée de la vérifier les comptes

Section du Léman

10) Propositions individuelles et communications diverses

Monsieur Stanley Mathey responsable des parcs et promenades de la ville de Morges relève que la ville de Morges produit environ 100'000 plantes par année au bord du lac. il trouve peu d'apprenti malgré les nombreux stages proposés et relève du peu de motivation des jeunes lors de ces stages qui semble être plus des stages alibi.

La ville de Morges soutient la fête de la tulipe, le conseil communal a accordé un financement de 80'000 CHF pour la tulipe et les Dahlia dont 1 spectacle mapping fête de la

Société Vaudoise d'Horticulture

tulipe qui sera présenté en 2022 15 minutes par soir depuis le 23 mars au 18 Avril à 20h00 par projection.

Monsieur Yvan Guillemin par rapport à la proposition de fusion, lors des activités demander aux autres sections s'il y a des bénévoles afin de créer du lien.

En réponse, Nous rappelons que les annonces des activités et programmes des section sont échangés entre les différents comités pour relais auprès des membres de chaque section.

Un membre demande se qu'il en est du solde des comptes de l'ancienne section d'Yverdon La Flore du Jura.

Michel Cretin répond, Le solde est de 0.00 CHF, ils ont tout dépensé, l'argent de la section appartient avant tout à ces membres donc ils l'ont utilisé avant dissolution de la section.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les personnes présentes et lève l'assemblée.

Gland le 25 Mars 2022 Michel Cretin